

## **Au-delà de la publication – Subventions de mobilisation des connaissances pour une science inclusive**

### **Aperçu**

La mobilisation des connaissances consiste à transformer les résultats de la recherche en actions concrètes, en les rendant accessibles, compréhensibles et utiles aux personnes et aux communautés qui peuvent en bénéficier.

Cette compétition, financée par le projet **Mentorat intégral pour la science inclusive (MISI)** de l’Institut, offrira **10 subventions de 3 000 \$ chacune** afin de soutenir les chercheurs principaux et leurs équipes dans le développement de projets de mobilisation des connaissances à fort impact, destinés aux **femmes et aux groupes autochtones** (Premières Nations, Inuits et Métis) dans le domaine de la recherche en santé.

Le financement du projet MISI est offert dans le cadre du **Programme NovaScience**, en partenariat avec le **ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie | Gouvernement du Québec**.

### **Éléments clés de la mobilisation des connaissances**

- **Traduction** : Transformer des résultats de recherche complexes en un langage clair ou en outils pratiques.
- **Diffusion** : Partager largement la recherche par des ateliers, sites Web, vidéos, balados, infographies, outils, œuvres artistiques ou performances.
- **Engagement** : Collaborer avec les parties prenantes (p. ex. membres de la communauté, professionnels de la santé, enseignants) afin de co-créer ou d’adapter les connaissances à leur réalité.
- **Mise en œuvre** : S’assurer que les résultats de recherche soient effectivement utilisés dans la pratique, les politiques ou les contextes réels.

### **Exemples d’activités :**

- Organisation d’une conférence publique ou d’un atelier communautaire;
- Co-Création d’un balado, d’une vidéo ou d’une infographie vulgarisant les résultats de recherche;
- Collaboration avec des organismes communautaires pour appliquer les résultats de recherche;
- Élaboration de trousseaux d’outils, de guides ou d’applications destinés aux praticiens ou aux patients;
- Collaboration avec des artistes pour traduire les résultats de recherche en formats visuels.

Cette initiative vise à renforcer la traduction de la recherche vers la pratique, les politiques publiques et l'engagement communautaire au bénéfice des femmes et des groupes autochtones.

## Valeur et durée de la subvention

Candidats admissibles	Montant de la subvention	Durée
Chercheurs principaux, y compris les chercheurs séniors, chercheurs, jeunes chercheurs ou chercheurs ayant une nomination à l’Institut	3 000 \$ (utilisés pour des dépenses admissibles)	Du 3 février 2026 au 30 septembre 2026

## Calendrier

- **6 Novembre 2025** : Lancement de l’appel à propositions
- **27 Novembre 2025 : Séance d’information** (webinaire)
- **19 Décembre 2025** : Date limite de soumission des propositions
- **5 au 19 Janvier 2026** : Évaluation des propositions par le comité
- **3 Février 2026** : Début des projets sélectionnés et transfert des fonds
- **12 Juin 2026 (à confirmer)** : Rencontre de mi-parcours avec les bénéficiaires
- **12 Septembre 2026** : Fin des projets
- **Septembre à décembre 2026** : Compilation et évaluation du rapport final

## Admissibilité

- Ouvert à tous les chercheurs principaux du **RI-MUHC**, y compris les chercheurs séniors, chercheurs, jeunes chercheurs ou chercheurs affiliés à l’Institut.
- Les chercheurs autochtones, chercheurs de McGill (non affiliés au RI-MUHC) ou équipes communautaires sont encouragés à collaborer avec un chercheur principal du RI-MUHC.
- Les projets doivent porter sur des activités de mobilisation des connaissances visant des publics pertinents (p. ex. décideurs, praticiens, patients, groupes communautaires ou grand public).
- Conformément aux objectifs du projet MISI, les demandes doivent :
  - Mobiliser des connaissances au bénéfice des femmes et/ou des communautés autochtones, **et/ou**
  - Inclure la participation de chercheuses, chercheurs autochtones et/ou stagiaires.
- Les équipes doivent comprendre toutes les expertises nécessaires à la réalisation du projet, incluant :
  - la planification et la mise en œuvre du plan de mobilisation des connaissances;
  - la conception et la facilitation de la co-création des résultats;
  - l’expertise de contenu assurant la traduction fidèle des résultats de recherche;
  - et l’évaluation des impacts.

- Les équipes doivent inclure **au moins un·e stagiaire** qui sera accompagné·e dans le développement de compétences en mobilisation des connaissances.
- Les candidats doivent être en mesure de **démarrer le projet en Février 2026**, de présenter publiquement les progrès **en Juin 2026**, et de **compléter le projet d'ici le 30 septembre 2026**.

## **Exigences de la demande**

Les candidats doivent soumettre **un document pdf**.

La proposition doit être structurée comme suit :

1. **Une proposition de projet** (maximum 3 pages, excluant les références, le budget et les annexes).
  - a. **Titre du projet de mobilisation des connaissances**
    - i. Concis et descriptif.
  - b. **Mots-clés**
    - i. Jusqu'à 10 mots reflétant le mieux l'objet du projet.
  - c. **Membres de l'équipe et rôles**
    - i. Liste complète de l'équipe et description des rôles, incluant ceux des stagiaires.
    - ii. Identification du chercheur principal.
    - iii. Mise en évidence des chercheuses, chercheurs autochtones et stagiaires impliqués.
  - d. **Description du projet**
    - i. **Objectifs** : Quel est le but du projet?
    - ii. **Public(s) cible(s)** : Qui bénéficiera du projet (p. ex. communautés, décideurs, praticiens, patient·es, femmes, groupes autochtones)?
    - iii. **Activités et méthodes** : Quelles approches de mobilisation seront utilisées (ateliers, balados, trousse, collaborations artistiques, etc.)?
    - iv. **Résultats et impacts anticipés** : Quels changements sont prévus? Comment les connaissances seront-elles intégrées à la pratique, aux politiques ou à la compréhension du public?
    - v. **Alignement avec l'équité** : Comment le projet soutient-il les femmes et/ou les communautés autochtones en cohérence avec la mission de MISI?
2. **Budget et justification** (max. 1 page)
  - Présentation détaillée des dépenses admissibles (voir les lignes directrices).
  - Mention des contributions en nature ou en argent, le cas échéant.
3. **Calendrier du projet** (max. ½ page)
  - Principales étapes entre le 3 février et le 30 septembre 2026.

## **Dépenses admissibles**

Les fonds doivent être utilisés pour couvrir les coûts directs liés au projet et doivent être directement attribuables aux activités prévues.

### **Dépenses admissibles :**

- Fournitures et matériel;
- Services spécialisés et frais d'utilisation;
- Honoraires et frais de déplacement, le cas échéant, pour la participation des parties prenantes ou des membres de l'équipe;
- Coûts liés au développement (conception, production, révision, traduction, impression) de produits de mobilisation des connaissances destinés à communiquer les résultats de recherche dans des contextes réels.

### **Dépenses non admissibles :**

- Salaires et honoraires de consultation;
- Coûts liés au développement ou à la distribution de produits commerciaux (brevets, marques de commerce, etc.);
- Fournitures de bureau générales;
- Frais indirects ou coûts généraux associés au projet;
- Dépenses liées à la recherche (achat ou entretien d'équipement).

## **Critères d'évaluation**

<b>Critère</b>	<b>Description</b>	<b>Pondération</b>
<b>Pertinence et alignement avec les objectifs de MISI</b>	Clarté de l'activité de mobilisation proposée et alignement avec les objectifs du MISI, notamment en ce qui concerne l'engagement et les retombées pour les femmes et/ou les groupes autochtones.	30 %
<b>Potentiel d'impact</b>	Probabilité que le projet génère des changements significatifs pour le public cible (accès amélioré au savoir, influence sur les politiques/pratiques, renforcement des capacités communautaires).	30 %
<b>Faisabilité</b>	Réalisme du plan proposé, incluant le calendrier, le budget, l'expertise de l'équipe et la capacité de réaliser le projet dans le délai prévu.	25 %
<b>Innovation et créativité</b>	Recours à des approches innovantes ou non traditionnelles pour mobiliser les connaissances (méthodes artistiques, médias numériques).	15 %

## **Processus d'évaluation**

Les propositions seront examinées par un **comité de sélection** composé de :

- Représentants du projet MISI;
- Chercheurs du RI-MUHC ayant une expertise en mobilisation des connaissances;
- Représentants communautaires ou des parties prenantes ( facultatif, mais favorisant les principes d'engagement).

Chaque proposition sera évaluée indépendamment selon la grille de critères ci-dessus.

Les décisions finales seront prises par consensus du comité, en veillant à l'alignement avec la mission de MISI et à une répartition équitable des subventions.

## **Gestion des fonds de subvention**

Les candidats retenus seront informés par écrit (lettre d'attribution) avant le **30 Janvier**.

Une fois la lettre signée, les fonds seront transférés dans un nouveau compte de subvention. L'équipe MISI coordonnera l'ouverture de ces comptes.

Les bénéficiaires sont responsables de la gestion de leurs fonds conformément au budget approuvé.

Tout solde non dépensé devra être retourné **au plus tard le 15 septembre 2026**.

## **Suivi et rapports**

- Les bénéficiaires doivent participer à une **rencontre de mi-parcours (juin 2026)** pour présenter l'avancement du projet.
- Un **rapport final de mobilisation des connaissances** sera exigé d'ici septembre 2026.
- Un **rapport financier** devra également être soumis avant cette même date.
- Les résultats seront synthétisés dans un **rapport global du programme** entre septembre et décembre 2026.